

SYNTHÈSE

MARS 2022

*Comité d'évaluation et de contrôle des
politiques publiques*

ÉVALUATION DES POLITIQUES PUBLIQUES EN FAVEUR DE LA CITOYENNETÉ

Présenté par les rapporteurs



Marianne Dubois, députée du Loiret
David Corceiro, député du Val d'Oise

SYNTHÈSE

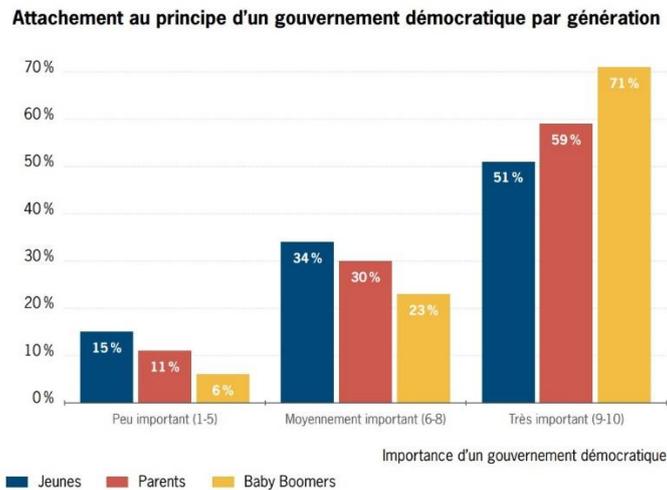
La conception actuelle de la citoyenneté est à l'intersection de trois notions : **la civilité**, synonyme de respect et de courtoisie dans les relations personnelles ; **le civisme**, synonyme de respect des règles communes et de participation aux institutions ; **la citoyenneté**, qui renvoie à un civisme actif qui engage et permet de modifier la règle de droit.

En s'appuyant sur l'enquête de la Cour des comptes présentée au CEC en novembre dernier, vos rapporteurs ont cherché à comprendre les aspirations de la jeunesse pour y adapter l'enseignement et l'offre d'engagement. Ils en déduisent que l'État doit veiller à renforcer la composante civique des dispositifs d'engagement, qui traduisent en actes le triptyque républicain et méritent donc d'être plus accessibles.

L'État doit aussi contrôler plus efficacement les nombreux acteurs de cette politique d'autant qu'ils seront amenés à jouer un rôle croissant.

Une jeunesse sur la défensive, qui évolue dans un monde plus horizontal et aspire à une meilleure intégration économique

Une jeunesse défiante mais éprise d'idéal



Source : Une jeunesse plurielle - Institut Montaigne, février

La désaffection des jeunes envers la politique est importante. Elle touche les partis politiques comme les institutions et conduit à relativiser l'importance de la démocratie.

Elle se traduit par des pratiques spécifiques :

- une abstention en moyenne supérieure de dix points par rapport au reste de la population ;
- un vote par intermittence (6 jeunes sur 10), privilégiant les échéances électorales les plus importantes ;
- et par une modification profonde de l'engagement, dans ses modalités comme dans ses finalités.

Une défiance alimentée par les réseaux sociaux

Les algorithmes des réseaux sociaux imposent l'évolution des formats informatifs.

L'évolution des médias traditionnels face à ce raz-de-marée.

Le débat contradictoire en perdition face à une logique conflictuelle privilégiée.

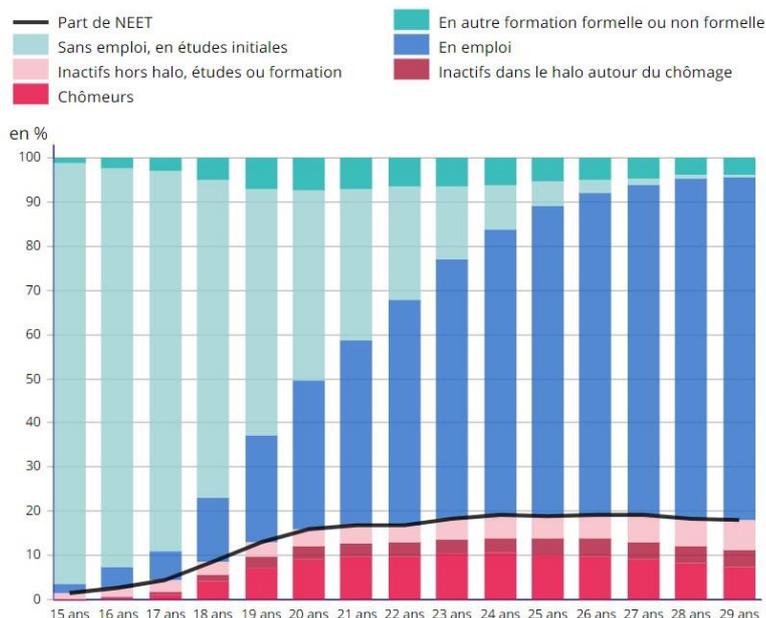
Les sujets prioritaires par génération

Sujets jugés très importants	Jeunes	Parents	Baby Boomers
Les violences faites aux femmes	77	61	67
Le racisme	67	32	47
Le terrorisme	66	62	77
La faim dans le monde	65	38	43
L'écologie	62	51	46
Les inégalités	62	36	37
Les violences entre jeunes	55	45	56
Les droits LGBT	35	17	14
Les questions de religion et de laïcité	33	20	21
Les questions de genre	28	12	11

Source : Institut Montaigne, février 2022

L'insertion professionnelle comme voie d'accès à la citoyenneté

Situation des jeunes au regard de l'emploi et de la formation selon l'âge, en moyenne annuelle, entre 2015 et 2019



❖ La proportion préoccupante de NEET dans la jeunesse ;

❖ Une insécurité socio-économique de la jeunesse qui aggrave le sentiment de déclassement.

C'est en aidant les jeunes à trouver du travail qu'on les amènera à l'exercice de la citoyenneté.

Un enseignement scolaire encore insuffisamment adapté aux attentes

Les ambitions de la formation des élèves à la citoyenneté :

- parmi les missions premières de l'école, faire partager aux élèves les valeurs de la République ;
- une formation à la citoyenneté qui s'est considérablement développée, dans ses thématiques comme dans ses modalités ;
- deux vecteurs essentiels : l'Enseignement moral et civique (EMC) et l'Éducation aux médias et à l'information (ÉMI) ;
- en parallèle, la démocratie scolaire se développe.

Un bilan en-deçà des attentes :

- des pratiques en décalage avec les directives :
 - l'apprentissage oublié du débat ;
 - une transversalité de l'enseignement inexistante ;
 - une démocratie scolaire rarement effective.
- l'EMC : un enseignement au mieux marginalisé, au pire contesté.
- l'ÉMI : une éducation résiduelle.

Les insuffisances :

- des enseignants mal préparés et insuffisamment formés ;
- déçus, collégiens et lycéens tendent à se détourner des instances de démocratie scolaire.

Divers partenaires accompagnent l'éducation nationale :

- les corps en uniforme : classes de défense et de sécurité globale, programmes de cadets ;
- l'éducation populaire ;
- les collectivités territoriales.

NOS PROPOSITIONS :

-  Renforcer l'EMC et l'ÉMI de manière substantielle, notamment par l'introduction, à chaque niveau du collège, d'**une semaine de la citoyenneté** ;
-  **Renforcer la participation** des acteurs extérieurs à la communauté scolaire, **notamment des élus** ;
-  **Élargir les possibilités de stage de troisième** aux domaines relevant de l'engagement citoyen et accompagner les élèves dans leurs démarches ;
-  **Renforcer la composante civique des programmes** d'insertion professionnelle destinés aux jeunes : formation des volontaires en service civique mais aussi garantie jeunes et contrat d'engagement jeune.

Les volontariats formant à la citoyenneté : une offre multiple mais confuse

Un service civique solidement implanté mais sans véritable composante civique



- ❖ un volontariat indemnisé ouvert aux 16-25 ans de tous niveaux ;
- ❖ surtout des jeunes de niveau bac en voie de réorientation professionnelle ;
- ❖ un impact positif sur l'activité mais pas sur l'engagement ultérieur ;
- ❖ 132 000 volontaires en 2020, 200 000 en 2022 puis 250 000 ;
- ❖ des missions d'intérêt général effectuées à 57 % dans des associations ;
- ❖ une formation civique et citoyenne trop floue.

Un objectif législatif de « cohésion nationale et de mixité sociale » respecté.

En %	Moyenne nationale	2019 réalisation	2020 réalisation	2021 prévision actualisée	2022 prévision
Part des jeunes en mission de service civique sortis du système scolaire sans diplôme	13,0	15,6	17,2	17,5	18,0
Part des jeunes résidant dans les QPV en mission de service civique	10,0	13,0	12,3	13,0	14,0

SMA, SMV, ÉPIDE : des dispositifs restreints à forte composante civique



	SMA	SMV	ÉPIDE
Public	18-25 ans Français d'Outre-mer (+ mères célibataires et décrocheurs en 2025)	18-25 ans Français de métropole	17-25 ans résident en métropole
% sans diplôme	60%	66%	86%
Effectif	6 000	1 100	3 200
Une formation civique au service de l'insertion	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Une inspiration militaire : <ul style="list-style-type: none"> - lever des couleurs - uniforme - internat ➤ Une formation professionnalisante indemnisée 		
Indemnisation	345€	345€	450€ + prime 50€ sous condition
Coût/personne	40 000€	38 000€	30 000€
Taux d'insertion	73-77%	70%	52%

Le SNU : Un nouveau venu qui comble un manque mais encore en phase d'expérimentation



Plusieurs objectifs :

- renforcer la cohésion nationale par l'expérience de la mixité ;
- développer la culture de l'engagement ;
- accompagner l'insertion sociale et professionnelle ;
- compléter l'éducation morale et civique.

➤ L'objectif pour 2022 : 50 000 jeunes engagés.

Les défis à relever en cas de généralisation :

- l'impératif d'une révision constitutionnelle ;
- un public non représentatif jusqu'à présent ;
- un encadrement à fidéliser surtout parmi les réservistes ;
- l'accompagnement individualisé ;
- le coût (1 500 à 4 000 € par personne).

Les 3 étapes clés du SNU :



Source : brochure « Tout ce qu'il faut savoir sur le SNU »

❖ 2019 :	15j	Autre région	2 000 jeunes
❖ 2021 :	12j	Région de résidence	15 000 jeunes

Accentuer la dimension civique et redéfinir le rôle de l'Etat, facilitateur et contrôleur

Les valeurs de la République comme fil conducteur

- Utiliser le goût du débat des jeunes pour les amener aux valeurs de la République ;
- Former les enseignants aux valeurs de la République et au débat ;
- Introduire une semaine de la citoyenneté au collège avec des modules adaptés à chaque niveau ;
- Augmenter les horaires d'EMC et introduire une évaluation spécifique, distincte de l'histoire-géographie.

Un État facilitateur

- Clarifier les outils d'information ;
- Centraliser les offres et demandes d'engagement, y compris des réserves, sur un portail commun ;
- Créer une plateforme centralisant les appels à projet en matière de formation à la citoyenneté ;
- Récompenser ceux qui s'engagent, en particulier avant l'entrée à l'Université.

NOS PROPOSITIONS :

- ✓ Faciliter les **aménagements d'horaires** pour les apprentis engagés dans la société civile ;
- ✓ Introduire dans les examens nationaux une **évaluation de l'engagement** des élèves au cours de leur scolarité ;
- ✓ Certifier selon un **référentiel commun les compétences acquises à l'occasion des activités d'engagement** ;
- ✓ Recenser les **engagements personnels** dans un portefeuille dédié ;
- ✓ Mieux valoriser les **engagements associatifs** dans Parcoursup ;
- ✓ **Étendre les dérogations** (aménagements d'horaire, crédits d'enseignement...) prévues à l'article L. 611-1 du code de l'Éducation aux

Un État pilote et meilleur régulateur des acteurs non étatiques de l'éducation à la citoyenneté

Désigner un chef de file :

- des acteurs très nombreux ;
- des financeurs multiples ;
- des outils de pilotage à définir.

Pour une meilleure supervision des acteurs non étatiques :

- rapprocher les critères d'agrément Éducation nationale/Jeunesse et éducation populaire ;
- des conventions pluriannuelles d'objectifs plus précises ;
- un contrôle effectif du contrat d'engagement républicain.

L'ensemble du rapport et des propositions sur le site de l'Assemblée nationale :

<http://www.assemblee-nationale.fr/15/les-delegations-comite-et-office-parlementaire/comite-d-evaluation-et-de-contrôle>